

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation :

08/02/2024

Date d'affichage :

07/03/2024

SÉANCE DU 21 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un février, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

Membres présents : M. Guy MICLO - M. Nicolas CHARNOT – M. Francis COURBOT – Mme Florence FIMBEL – Mme Sarah GROSCLAUDE – M. Quentin GUYOD - M. Jean KARLE - M. Florent MONCHABLON - M. Mickaël RONDON - M. Michel TEREBUS - Mme Gabrielle VENCK-MILLET

Absents excusés :	Procuration à :
Mélanie BLEICHER	Mickaël RONDON
Alexanne CANAL	Jean KARLE
Sylvain HEIDET	Florent MONCHABLON

M. Mickaël RONDON a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération

N° 09

Implantation d'un contener Impasse des étangs, à côté de la benne à verres, pour la collecte des dons de vêtements, chaussures et accessoires pour la Ressourcerie 90

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un contener est déjà en service au 1 rue du Coinot (près des ateliers municipaux). Ce contener appartient au « Relais ».

Un deuxième contener, propriétaire de « La Ressourcerie 90 », 3 rue de Soisson à Belfort, sera situé « Impasse des étangs » près des bennes à verres, à l'arrière du stade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ① accepte cet accord de partenariat avec « La Ressourcerie 90 » pour le dépôt d'un contener de collecte textile ;
- ② autorise le Maire à signer cet accord de partenariat.

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme.

Le Maire
Guy MICLO

